

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie –UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Sonia LOUZIR et Fayçal DERBEL.

BILAN**ARRETE AU 30 JUIN 2012**

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	32 984	38 060	55 068
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	376 277	360 102	308 870
Créances sur la clientèle	3	1 968 307	1 825 252	1 883 093
Portefeuille-titre commercial	4	5 116	4 255	7 354
Portefeuille d'investissement	5	143 280	100 448	141 221
Valeurs immobilisées	6	51 119	56 112	47 480
Autres actifs	7	47 651	40 952	32 005
TOTAL ACTIF		2 624 734	2 425 181	2 475 091
<u>PASSIF</u>				
Banque centrale et CCP (*)	8	308 167	138 204	214 025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	9	119 457	165 832	142 424
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 842 394	1 758 271	1 770 165
Emprunts et Ressources spéciales	11	58 397	53 625	54 541
Autres passifs	12	86 188	102 462	79 340
TOTAL PASSIF		2 414 603	2 218 394	2 260 495
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		75 759	75 759	75 759
Réserves		125 849	117 609	117 608
Autres capitaux propres		441	534	488
Résultats reportés		1	3	3
Modification comptable		-	-	(2 114)
Résultat de l'exercice		8 081	12 882	22 852
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	210 131	206 787	214 596
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 624 734	2 425 181	2 475 091

(*) DONNEES RETRAITEES POUR LES BESOINS DE COMPARABILITE (Cf NOTE 3.9)

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUI 2012

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	14	1 054 951	718 632	943 436
Crédits documentaires	15	304 836	285 544	264 452
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 359 787	1 004 176	1 207 888
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés	16	244 788	244 906	252 300
Engagements sur titres	17	27	31	27
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		244 815	244 937	252 327
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
Garanties reçues	18	1 921 788	1 479 737	1 777 759
Engagements reçus d'autres établissements		-	277	-
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 921 788	1 480 014	1 777 759

ÉTAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012
 (Unité : en milliers de Dirars)

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
Intérêts et revenus assimilés	20	57 480	58 778	117 339
Commissions (en produits)	21	18 758	16 546	35 502
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	5 058	4 181	9 437
Revenus du portefeuille d'investissement (*)	23	3 544	2 343	6 475
Total produits d'exploitation		84 840	81 848	168 753
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	24	(21 750)	(23 368)	(46 262)
Commissions encourues		(1 564)	(1 085)	(2 347)
Total charges d'exploitation		(23 314)	(24 453)	(48 609)
PRODUIT NET BANCAIRE		61 526	57 395	120 144
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	25	(7 295)	(2 273)	(13 724)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (*)	26	(92)	1 150	1 101
Autres produits d'exploitation		1 148	1 049	2 741
Frais de personnel		(26 868)	(23 567)	(51 113)
Charges générales d'exploitation	27	(13 487)	(11 518)	(23 913)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(4 761)	(4 169)	(8 926)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 171	18 067	26 310
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	28	13	58	3 516
Impôts sur les bénéfices	29	(2 103)	(5 243)	(6 974)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		8 081	12 882	22 852
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8 081	12 882	22 852
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES		-	-	(2 114)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		8 081	12 882	20 738
RESULTAT PAR ACTION (DT)	30	0,533	0,850	1,508

(*) DONNEES RETRAITEES POUR LES BESOINS DE COMPARABILITE (Cf NOTE 3.9)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		78 231	76 002	160 453
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(23 971)	(23 564)	(48 554)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		663	1 163	2 332
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(107)	(158)	170
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(89 272)	(229 882)	(301 527)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		(17 711)	104 499	135 619
Titres de placement / Titres de transaction		2 095	52	(2 939)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(33 612)	(4 399)	(53 886)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(10 781)	(2 057)	(9 404)
Impôts sur les sociétés		(2 232)	(5 257)	(6 994)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(96 696)	(83 601)	(124 730)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 453	4 060	6 072
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(3 060)	385	(38 317)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(8 387)	(3 314)	4 024
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(6 994)	1 131	(28 221)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		88 500	(11 500)	(26 500)
Augmentation / diminution ressources spéciales		3 849	6 079	6 988
Dividendes versés		(12 500)	(12 488)	(12 489)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		79 849	(17 909)	(32 001)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(23 841)	(100 379)	(184 952)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		6 565	191 517	191 517
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	31	(17 276)	91 138	6 565

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 75 759 030 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 15.151.806 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

b- Provision collective

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, pour un montant de 4 000 KTND.

En 2012 et en application de la circulaire 2012-09 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 1 600 KTND a été dotée au cours du 1^{er} semestre 2012. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 juin 2012, à 5 600 KTND.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) **Titres de transaction** : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) **Titres de participation** : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) **Parts dans les entreprises associées** : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) **Parts dans les entreprises liées** : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêt

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Fonds de commerce	5%
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20%
Matériel de bureau	20%
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2012 à 7 429 KDT.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évolué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

3.9. RETRAITEMENTS OPERES POUR LES BESOINS DE COMPARABILITE

Au 30/06/2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2011 et au 31/12/2011:

En KTND

<i>Rubrique Retraitee</i>	<i>Montant au 30/06/2011</i>	<i>Montant au 31/12/2011</i>	<i>Commentaires</i>
PA1 – Banque Centrale, CCP	138 204	214 025	Reclassement des soldes auprès de la BCT de PA2 vers PA1
PA2 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(138 204)	(214 025)	
PR4 – Revenus du portefeuille titres d'investissement	(1 268)	(1 268)	Reclassement des plus-values de cession de titres d'investissement de PR4 vers CH5/PR6
CH5/PR6 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement / Solde en gain des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	1 268	1 268	

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1. ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2012 un montant de 32 984 KDT contre 38 060 KDT au 30 juin 2011 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Caisse	30 474	15 359	15 452
Comptes ordinaires BCT	2 510	22 701	39 616
	<u>32 984</u>	<u>38 060</u>	<u>55 068</u>

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2012 un montant de 376 277 KDT contre 360 102 KDT au 30 juin 2011 et se présente comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	277 379	262 010	245 968
Banques de dépôt	46 000	-	-
Banques non-résidentes	51 264	94 518	60 297
Organismes financiers spécialisés	1 505	3 337	2 168
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	129	237	437
	<u>376 277</u>	<u>360 102</u>	<u>308 870</u>

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la Banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2012 à 1 968 307 KDT contre 1 825 252 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Portefeuille escompte	1	1 723 830	1 578 806	1 663 686
<i>dont Activité de leasing</i>		<i>89 411</i>	<i>96 789</i>	<i>93 359</i>
Comptes débiteurs de la clientèle	2	141 578	144 359	123 174
Crédits sur ressources spéciales	3	57 278	48 090	50 667
Autres crédits à la clientèle	4	139 912	133 932	136 308
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		11 753	10 064	8 473
Total brut		2 074 351	1 915 251	1 982 308
Provisions individuelles	5	(100 444)	(89 999)	(95 215)
Provisions collectives		(5 600)		(4 000)
Total net		1 968 307	1 825 252	1 883 093

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyés à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, de crédits leasing, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 139 912 KDT contre un solde de 133 932 KDT au 30 juin 2011 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Total créances douteuses	(i)	133 721	124 262	129 730
Valeurs impayées		13 258	13 644	12 191
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		6 014	7 068	6 325
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	130	1 762	1 095
Agios réservés classes 2, 3 et 4	(i)	(13 211)	(12 804)	(12 873)
Agios réservés sur les créances régies par la circulaire n°2012-02		-	-	(160)
		139 912	133 932	136 308

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Classe 2	917	1 961	843
Classe 3	3 492	3 086	3 262
Classe 4	116 101	106 411	112 592
	120 510	111 458	116 697

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2011		99 215
Dotations		7 975
Reprises	(i)	(1 146)
Provisions au 30 juin 2012		106 044

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	1 146
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	0
	1 146

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2012 un montant de 5 116 KDT contre 4 255 KDT au 30 juin 2011 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	1 365	3 393	3 401
Bons de trésor cessibles BTC	2 924	-	2 983
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	33	68	176
Total	5 116	4 255	7 354

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2012 à 143 280 KDT contre 100 448 KDT au 30 juin 2011 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Titres de participation		3 033	3 079	3 033
Parts dans les entreprises liées	(i)	19 457	19 401	19 457
Titres d'investissement		116 644	74 515	113 638
Titres en portage		2 329	2 745	2 269
Créances rattachées aux titres d'investissement		2 856	1 645	3 765
Total brut		144 319	101 385	142 162
Provision pour dépréciations de titres		(1 039)	(937)	(941)
Total Net		143 280	100 448	141 221

- (i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 51 119 KDT au 30 juin 2012 contre 56 112 DT au 30 juin 2011 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Valeurs brutes en début de période	148 376	150 072	150 072
Acquisitions	8 181	3 454	9 014
Cessions	(114)	(114)	(10 710)
Valeurs brutes en fin de période	156 443	153 412	148 376
Amortissements	(105 045)	(96 962)	(100 617)
Provisions pour dépréciation	(279)	(338)	(279)
Valeurs nettes en fin de période	51 119	56 112	47 480

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1^{er} semestre 2012 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/11	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/12	Tot Amort au 31/12/2011	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/2012	V. Nette au 30/06/12
Fonds de Commerce	1 076	-	1 076	354	22	-	376	700
Terrain	5 951	-	5 951	-	-	-	-	5 951
Immobilisations d'exploitation	26 604	-	26 604	12 886	620	-	13 506	13 098
Immobilisations hors exploitation	783	-	783	308	19	-	326	457
Agencements et aménagements	32 886	863	33 749	20 623	1 063	261	21 425	12 324
Mobiliers et Matériels	43 896	1 141	45 037	37 949	1 306	39	39 215	5 821
Matériels de Transport	1 923	-	1 908	1 212	113	79	1 247	661
Immobilisations en cours	3 976	283	4 259	-	-	-	-	4 259
Immobilisations Incorporelles	31 280	5 795	37 075	27 286	1 564	-	28 950	8 126
Total	148 376	8 067	156 443	100 617	4 806	380	105 045	51 398
Provisions pour dépréciation	-279							-279
Total Général	148 097	8 067	156 443	100 617	4 806	380	105 045	51 119

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 47 651 KDT au 30 juin 2012 contre 40 952 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Débiteurs divers	(i)	20 048	22 376	19 190
Comptes de régularisation	(ii)	11 670	16 626	8 431
Comptes de Stock		291	299	237
Siège, succursale et agences		36	73	-
Créances prises en charge par l'Etat		1 737	1 866	1 737
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	13 949	-	2 492
		47 731	41 240	32 087
Provision sur autres actifs		(80)	(288)	(82)
		47 651	40 952	32 005

(i) Le compte Débiteurs Divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Prêts et avances au personnel	13 163	12 998	13 546
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	696	175	225
Retenue à la source	197	62	68
Autres débiteurs divers	5 992	9 141	5 351
	<u>20 048</u>	<u>22 376</u>	<u>19 190</u>

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	4 403	3 770	1 152
Produits à recevoir	4 089	4 309	3 472
Débets à régulariser et divers	3 177	8 525	3 807
Compensation reçue	1	22	-
	<u>11 670</u>	<u>16 626</u>	<u>8 431</u>

(iii) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/11</u>
Portefeuille encaissement	146 861	81 748
Comptes exigibles après encaissement	(132 912)	(79 256)
	<u>13 949</u>	<u>2 492</u>

4.2. PASSIF

Note 8 – Banque centrale et CCP

Le solde de ce poste a atteint 308 167 KDT au 30 juin 2012 contre 138 204 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

BCT

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Valeurs en route	-	10 002	-
Emprunts au jour le jour et à terme	306 000	128 000	214 000
Dettes rattachées	2 167	202	25
	308 167	138 204	214 025

Note 9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 119 457 KDT au 30 juin 2012 contre 165 832 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Banques de dépôt	(i)	-	8 118	25 000
Banques non-résidentes	(ii)	118 903	157 330	115 768
Organismes financiers spécialisés		221	-	328
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		333	384	1 328
		119 457	165 832	142 424

(i) Banques de dépôts

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Comptes ordinaires	-	118	-
Emprunts au jour le jour et à terme	-	8 000	25 000
	-	8 118	25 000

(ii) Banques non-résidentes installées à l'étranger

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Comptes ordinaires	21 253	23 293	8 610
Emprunts au jour le jour et à terme	97 650	134 037	107 158
	118 903	157 330	115 768

Note 10 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 842 394 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 1 758 271 KDT au 30 juin 2011. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Comptes à vue	(i)	874 875	771 198	796 652
Comptes d'épargne	(ii)	486 744	440 277	468 363
DAT/BC et autres produits financiers	(iii)	297 694	429 901	406 367
Autres sommes dues à la clientèle		32 269	36 797	37 911
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	146 000	72 500	57 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		4 812	7 598	3 372
		1 842 394	1 758 271	1 770 165

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Compagnies d'assurances		24 383	11 995	16 855
Entreprises publiques		121 920	87 364	100 818
Autres clientèles commerciales		215 518	200 799	203 937
Comptes de non-résidents		236 043	221 571	200 037
Clients particuliers		277 011	249 469	275 005
		874 875	771 198	796 652

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	412 075	373 304	397 308
Comptes d'épargne investissement		351	355	355
Comptes d'épargne logement		44 181	40 547	53 406
Autres	(b)	30 137	26 071	17 294
		486 744	440 277	468 363

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Bons de caisse	81 121	107 063	85 658
Dépôts à terme	152 959	220 813	175 527
Placements en devises	63 614	102 025	145 182
	297 694	429 901	406 367

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Entreprises étatiques	85 500	44 000	29 500
Sociétés privées	60 500	28 500	21 000
Divers			7 000
	146 000	72 500	57 500

Note 11 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 58 397 KDT au 30 juin 2012 contre un solde 53 625 KDT au 30 juin 2011. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/12	30/06/11	31/12/11
Emprunt Obligatoire	2 000	6 000	4 000
Ressources Etatiques	5 206	5 180	5 369
FOPRODI	232	211	278
FONAPRA	4 889	4 884	5 005
FOSDA	85	85	86
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	34 146	21 024	26 282
Ligne PROPARCO	3 215	4 247	3 705
Lignes CFD	30 931	16 777	22 577
Crédit BIRD	316	317	316
Autres fonds extérieurs	16 021	20 410	17 873
Ligne Italienne	5 229	7 176	6 208
Ligne FODEP	38	8	38
Ligne Suisse	0	260	126
Ligne Espagnole	4 476	4 483	4 352
Ligne BEL	4 515	6 050	5 113
Ligne K F W	1 485	2 157	1 760
Encours FADES	278	276	276
Dettes rattachées à des ressources spéciales	259	245	252
Total Emprunts et Ressources Spéciales	58 397	53 625	54 541

Note 12 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 86 188 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 102 462 KDT au 30 juin 2011. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Provisions	(1)	13 379	12 520	12 966
Comptes de régularisation	(2)	35 281	36 403	31 289
Créditeurs divers		37 528	43 967	35 085
Comptes exigibles après encaissement	(3)	-	9 572	-
		<u>86 188</u>	<u>102 462</u>	<u>79 340</u>

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 055	4 298	4 136
Provisions pour risques et charges	1 896	2 001	1 900
Provisions pour charges de retraites	7 428	6 221	6 930
	<u>13 379</u>	<u>12 520</u>	<u>12 966</u>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Charges à payer	18 611	13 433	15 368
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 764	3 151	2 383
Crédits à régulariser et divers	13 906	19 819	13 538
	<u>35 281</u>	<u>36 403</u>	<u>31 289</u>

(3) Le solde des comptes exigibles après encaissement s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Comptes exigibles après encaissement	-	121 583	-
Portefeuille encaissement	-	(112 011)	-
	<u>-</u>	<u>9 572</u>	<u>-</u>

4.3. CAPITAUX PROPRES

Note 13 - Capitaux propres

A la date du 30 juin 2012, le capital social s'élève à 75 759 KDT composé de 15 151 806 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2012 à 210 131 KDT contre un total au 31 décembre 2011 de 214 596 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Modification comptable	Total
Solde au 31-12-2011	75 759	6 329	16 975	94 305	487	3	22 852	-2114	214 596
Réserve extraordinaire				-2 886			2 886		
Report à nouveau						-3	3		
Réserve à régime spécial			10 089				-10 089		
Résultats reportés									
Distribution des bénéfices							-12 500		-12 500
Réserve légale		1 037					-1 037		
Résorption Subv Invest					-46				-46
Report à nouveau						1	-1		
Modification comptable							-2 114	2 114	
Résultat au 30.06.2012							8 081		8 081
Solde au 30-06-2012	75 759	7 366	27 064	91 419	441	1	8 081	0	210 131

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 14 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2012 un montant de 1 054 951 KDT contre un solde de 718 632 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	863 272	524 585	763 635
Etablissements bancaires	863 272	524 585	763 635
En faveur de la clientèle	191 679	194 047	179 801
Cautions fiscales	10 192	10 080	9 756
Cautions pour marchés	96 617	113 908	97 620
<i>En devises</i>	<i>15 052</i>	<i>22 569</i>	<i>19 971</i>
<i>En dinars</i>	<i>81 565</i>	<i>91 339</i>	<i>77 649</i>
Cautions douanières	19 631	20 254	20 422
Cautions diverses	58 407	44 029	45 716
<i>En devises</i>	<i>44 810</i>	<i>28 856</i>	<i>32 644</i>
<i>En dinars</i>	<i>13 597</i>	<i>15 173</i>	<i>13 072</i>
Obligations cautionnées	6 832	5 776	6 287
	<u>1 054 951</u>	<u>718 632</u>	<u>943 436</u>

Note 15 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 304 836 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 285 544 KDT au 30 juin 2011. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	83 576	71 989	69 833
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	221 260	213 555	194 619
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	<i>171 644</i>	<i>171 635</i>	<i>145 950</i>
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	<i>49 616</i>	<i>41 920</i>	<i>48 669</i>
	<u>304 836</u>	<u>285 544</u>	<u>264 452</u>

Note 16 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2012, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 244 788 KDT.

Note 17 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
FRDCM	8	12	8
	<u>27</u>	<u>31</u>	<u>27</u>

Note 18 - Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent comme suit au 30 juin 2012 :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	197 224	166 920	199 485
Garanties reçues des banques	990 689	664 042	893 422
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	-	890	-
<i>Garanties reçues des banques non-résidentes</i>	990 689	663 152	893 422
Nantissement titres	42 582	25 087	37 225
Garanties reçues de la clientèle	691 293	623 688	647 627
	<u>1 921 788</u>	<u>1 479 737</u>	<u>1 777 759</u>

Note 19 – Engagements hors bilan sur opérations en devises

Les engagements hors bilan au titre des opérations en devises se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises au comptant, dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage de 2 jours, sont défalquées au 30 juin 2012 comme suit :
 - Achat au comptant 32 974 KDT
 - Vente au comptant 20 737 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises, dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage de 2 jours, constituent des opérations de change à terme, qui sont défalquées au 30 Juin 2012 comme suit :
 - Achat à terme 26 050 KDT
 - Vente à terme 82 265 KDT

4.5. ETAT DE RESULTAT

Note 20 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 480 KDT au 30 Juin 2012 contre un solde de 58 778 KDT au 30 Juin 2011. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire (1)	1 186	1 577	3 606
Produits sur opérations de crédit (2)	51 512	51 301	102 006
Revenus assimilés (3)	4 782	5 900	11 727
	<u>57 480</u>	<u>58 778</u>	<u>117 339</u>

(1) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Marché Monétaire au jour le jour	115	166	251
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	375	323	889
Marché Monétaire en devises	599	1 025	2 281
Autres	97	63	185
	<u>1 186</u>	<u>1 577</u>	<u>3 606</u>

(2) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	41 025	40 066	80 272
Comptes courants débiteurs	4 964	5 501	10 295
Leasing	4 236	4 765	9 248
Crédits sur ressources extérieures	1 274	917	2 179
Créances douteuses ou litigieuses	13	52	12
	<u>51 512</u>	<u>51 301</u>	<u>102 006</u>

(3) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 980	2 478	5 462
Commissions de découverts	737	626	1 347
Commissions sur billets de trésorerie	37	30	72
Report-Déport	1 000	2 731	4 786
Autres Intérêts assimilés	28	35	60
	<u>4 782</u>	<u>5 900</u>	<u>11 727</u>

Note 21 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 758 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 16 546 KDT au 30 juin 2011. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	15 689	13 699	29 476
Commissions de tenue de comptes	1 255	1 175	2 405
Commissions sur opération de change manuel	119	164	383
Autres commissions	1 695	1 508	3 238
	<u>18 758</u>	<u>16 546</u>	<u>35 502</u>

Note 22 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 058 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 4 181 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	9	2	5
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	71	106	213
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	(9)	(39)	(14)
Gains de change	5 391	4 338	9 934
Perte de change	(404)	(226)	(701)
	<u>5 058</u>	<u>4 181</u>	<u>9 437</u>

Note 23 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2012 un montant de 3 544 KDT contre 2 343 KDT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 922	2 107	4 514
Dividendes sur portefeuille participation	575	181	1 852
Intérêts sur titres en portage	47	55	109
	<u>3 544</u>	<u>2 343</u>	<u>6 475</u>

Note 24 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 750 KDT au 30 Juin 2012 contre un solde de 23 368 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaires	6 451	2 690	7 689
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	14 090	18 052	33 603
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	859	896	1 792
Charges assimilées	350	1 730	3 178
	21 750	23 368	46 262

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Dépôts à vue	2 074	2 210	4 570
Bons de caisse et autres produits financiers	6 174	8 774	16 434
Comptes d'épargne	4 553	5 434	10 013
Certificats de dépôts	1 289	1 634	2 586
	14 090	18 052	33 603

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde net de cette rubrique s'élève à 7 295 KDT au 30 juin 2012 contre 2 273 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Dotations aux provisions	8 972	3 057	16 571
Reprises de provisions	(1 729)	(846)	(4 612)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	13	36	68
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	52	50	98
Créances radiées	5	-	1 805
Récupération sur créances radiées	(18)	(24)	(206)
	7 295	2 273	13 724

Note 26 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde net de cette rubrique est de 92 KDT au 30 Juin 2012 contre un solde de -1 150 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Etalement Prime / Titres d'investissement	71	69	113
Dotations aux provisions	98	63	73
Reprises de provisions	(77)	(14)	(19)
Plus-value de cession sur titres de participation	-	(1 268)	(1 268)
	<u>92</u>	<u>(1 150)</u>	<u>(1 101)</u>

Note 27 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 487 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 11 518 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Impôts et taxes	234	91	150
Travaux, fournitures et services extérieurs	6 987	5 434	11 747
Transport et déplacement	357	443	734
Frais divers de gestion	5 877	5 529	10 609
Autres charges d'exploitation	32	21	673
	<u>13 487</u>	<u>11 518</u>	<u>23 913</u>

Note 28 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 KDT au 30 juin 2012 contre un solde de 58 KDT au 30 juin 2011. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Plus-value de cession d'immobilisations	37	58	4 034
Moins-value de cession d'immobilisations	(24)	-	(513)
Autres pertes	-	-	(305)
Autres gains			300
	<u>13</u>	<u>58</u>	<u>3 516</u>

Note 29 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2012 totalise 2 103 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	10 184
Réintégrations	13 136
Déductions (dont provisions)	(12 803)
Réinvestissements exonérés	(5 000)
Résultat fiscal	5 517
Taux d'impôt	35 %
Impôt sur les sociétés	1 931
Minimum d'impôt	2 103
Charge d'impôt au titre du premier semestre 2012	2 103

Note 30 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2012, se présentent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Résultat net (en KDT)	8 081	12 882	22 852
Nombre d'actions ordinaires	15 151 806	15 151 806	15 151 806
Résultat de base par action (en DT)	0,533	0,850	1,508

4.6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 31 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à -17 276 KDT au 30 juin 2012 contre 91 138 KDT au 30 Juin 2011 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/11</u>	<u>31/12/11</u>
Caisse	30 474	15 359	15 452
Banque centrale (comptes ordinaires)	2 510	22 701	39 616
Banques non- résidentes (comptes ordinaires)	-	-	8 702
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	-	-	-
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	277 379	262 010	245 968
Banques non- résidentes (prêts au jour le jour)	51 264	94 518	42 985
Banques de dépôt (prêts au jour le jour)	46 000	-	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour)	(306 000)	(138 002)	(214 000)
Banques Non Résidentes (Emprunts au jour le jour)	(118 903)	(157 330)	(107 158)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	-	(8 118)	(25 000)
Banques Non Résidentes (DAT)	-	-	-
	(17 276)	91 138	6 565

I -AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI » RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 22 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 2 624 734 KDT et un bénéfice net de 8 081 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, arrêté au 30 juin 2012, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Sonia LOUZIR



FINOR

Fayçal DERBEL